

Réunion du Comité du 12 décembre 2023

Le Comité Syndical d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT VAURY le 12 Décembre 2023 à 18h30, sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date convocation : 05 décembre 2023

Présents : AUGROS Evelyne ; BARBAIRE Jean Luc ; BERSET Pierre ; BERTRAND Alain ; BEUZE Daniel ; BODEAU Eric ; BOQUET Jacques-André ; BOURDIER Sylvie ; CARENTON Daniel ; CHAPUT Gérard ; CHAPUT Jean-Paul ; CHASSAGNE David ; CHATELAIN François ; CHAUMETTE Raymond ; CHAVANT Philippe ; COLNET Bernard ; COURATIER Josiane ; DARDAILLON Bruno ; DE GRAEVE Gérard ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUPEUX Viviane ; DUQUEROIX sylvain ; FAYARD Mireille ; GASNET Gérard ; GASPARD Isabelle ; GAUTIER-ROUGEOT Marie-Anne ; GENEVOIS Jean-François ; GERBER Jean-Marc ; HIVERT Eric ; JANNOT Florence ; JULLIARD Christian ; LABESSE Jean Claude ; LARDY Loïc ; LEFEUVRE Florent ; LUGUET Fabienne ; MALFAISAN Frédéric ; MATIGOT Jean Roland ; MENAGER Eric ; MILLOT Catherine ; MONDON Thierry ; MOUTAUD Christophe ; MOUTAUD Dominique ; NIQUET Jean-Marc ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric ; PLANCOULAIN Patrick ; POTHEAU Christian ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUSSEAU Christian ; SIMON Sophie ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VAN DRIEL Arie ; VELGHE Jacques ; VIARD Philippe ; VIEILLERIBIERE Claude ; VIRMONT Fabien ; VOISIN Michel.

Suppléants : AUGER Pierre ; BOURSAULT Sébastien ; BRUNATI Gilles ; DAUDON Moise ; GALATEAU André-Jacky ; LECLERE Henri ; LEONNARD Marie ; PASCAUD Pierre ; PICHON Bruno ; RENGEAR Jean-François

Excusés : APPERE Roger ; AUCOUTURIER Alex ; AUDONNET Jean Louis ; AUDOUX Patricia ; AUFAURE Patrick ; BARAT Geneviève ; BIGALION Marie-Pierre ; BLANCHET Bernard ; BLED Nicole ; BOGAERT Marie-Laure ; BOURSAULT Sébastien ; CARIAT Jacky ; CHASSAGNE Bertrand ; CHETIF Evelyne ; DIAZ Florence ; DINDAULT Gérard ; DIOT Bernard ; FAUVEAU Pascal ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLENISSON Marie-Claude ; GRIMAUD Hervé ; GUILLOT Laurent ; HAMONEAU Nicolas ; HUMBERT Isabelle ; LAMONTAGNE Gilles ; PICHON Sabine ; PIOFFRET Jean-Marc ; ROGET Valérie ; VAREILLAUD Yannick ; VERBRUGGHE Isabelle ; VINCENT Victorien ; VOISIN Stéphane ; WOUTERS Christian

Secrétaire de séance : MATIGOT Jean-Roland

PETITJEAN Daniel (BONNAT) donne pouvoir à CHAVANT Philippe (CCPCM)
PICHON Sabine (SAINT ELOI) donne pouvoir à ROUGEOT Patrick (CAGG)
CHETIF Evelyne (LIZIERES) donne pouvoir à CHAPUT J-Paul (CCBGB)
VINCENT Victorien (LA SOUTERRRAINE) donne pouvoir à VIARD Philippe (LA SOUTERRAINE)
GAZONNAUD J-Luc (NOTH) donne pouvoir à MATIGOT J-Roland (VAREILLES)
VOISIN Stéphane (ST MAURICE LE SOUT) donne pouvoir à AUGROS Evelyne (CCPS)
GLENISSON M-Claude (CCPD) donne pouvoir à Bruno DARDAILLON (CCPD)
GRIMAUD Hervé (CCCC) donne pouvoir à BEUZE Daniel (CCCC)

DELIBERATION n°2023-02-062

Collège : Affaires générales

	Physique	Voix
Membres	128	190
Présents	70	112
Pouvoirs	8	12
Votants	78	124

Code nomenclature : 1.1 – Marchés Publics

Objet : Délégation temporaire à caractère exception
pour le contrat d'assurance Dommages aux Biens

Monsieur Le Président rappelle que l'ensemble des contrats d'assurance d'Evolis 23 arrivent à échéance le 31 décembre 2023. Une procédure formalisée allotie (5 lots) - avec publication au niveau européen et des

délais de consultation suffisamment adaptés à l'objet de cette consultation - a donc été lancée en vue de leur renouvellement.

Dans un contexte assurantiel très dégradé (augmentation générale des primes de réassurance intervenue depuis 2020, nombreux événements climatiques et catastrophiques fréquents, ...), les lots responsabilité civile, flotte auto, risques statutaires du personnel et protection juridique des agents et des élus ont pu être attribués soit en acceptant des hausses de cotisation importantes soit en renonçant à couvrir certains risques.

Aucune offre n'a été reçue dans le cadre de l'appel d'offres ouvert initialement mené pour le lot n°1 « Dommages aux biens et risques annexes » qui garantit notamment les bâtiments. Une recherche de solutions est toujours en cours :

- Une proposition est attendue d'ici la fin de l'année (vers le 20 décembre 2023) dans le cadre d'un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables ;
- Une prolongation (1 an) du contrat en cours n°2018-018-01 (conclu depuis le 1^{er} janvier 2018) a été demandée auprès de l'assureur actuel, la SMACL.

Aussi, dans l'hypothèse où une nouvelle offre tarifaire dépasserait le seuil de la délégation permanente (215k€ HT) ou si l'avenant de prolongation du marché en cours est accepté par la SMACL, il pourrait être nécessaire de réunir le Bureau Syndical.

Cependant, il sera difficile d'organiser une nouvelle sollicitation du Bureau Syndical, compte-tenu de sa dernière réunion qui s'est déroulée le 4 décembre 2023 ; il en est de même pour le Comité Syndical qui vient de se rassembler en date du 11 décembre 2023.

Il est donc proposé de donner, exceptionnellement, délégation au président pour :

- Attribuer et signer ce marché spécifique d'assurance Dommages aux Biens de manière autant que possible à être assuré sur au-moins une partie des bâtiments au 1^{er} janvier 2024, ou
- Signer l'éventuel avenant de prolongation proposé par la SMACL si celui-ci se révèle satisfaisant.

La présente délégation est accordée pour motif d'intérêt général : Evolis 23 ne pouvant souffrir d'aucune rupture de couverture d'assurance ; elle revêt un caractère exceptionnel et temporaire uniquement pour le marché « Dommages aux Biens ».

BD CR

Après délibération, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- D'accorder la délégation au Président d'Evolis 23 à titre exceptionnel et temporaire et uniquement pour le contrat d'assurances Dommages aux Biens.

PUBLICATION : 19 DEC. 2023

A NOTH,
Le Président
Patrick Rougeot

Pour le Président absent
ou empêché,
Le 1^{er} Vice-Président



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23340 Nautl - tél. 05 65 89 86 00
SIRET 252 326 079 80073